

Madame Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de la Santé

Paris, le 30 septembre 2017,

Madame la Ministre,

Nous sommes alertés depuis plusieurs mois par la presse locale ainsi que par des patients au sujet des irrégularités dont serait à l'origine une importante association de dialyse à but non lucratif de l'île de la Réunion.

Selon ces informations, elle se serait adossée à plusieurs sociétés privées, permettant le détournement de montants très importants, issus des remboursements des séances de dialyse par l'assurance maladie.

Si ces faits étaient avérés, compte tenu du nombre important de patients pris en charge par cette structure - près de 800, soit plus de 40% de l'ensemble des patients dialysés sur l'île - ils contribueraient à expliquer la situation déplorable de la prise en charge de l'insuffisance rénale terminale à la Réunion (1), et en particulier les freins considérables dans l'accès à la greffe rénale et aux modalités de dialyse autonome.

Au-delà du détournement de fonds publics, ils pourraient donc être considérés comme directement responsables de pertes de chances très importantes, à la fois au plan médical et humain, pour des patients particulièrement vulnérables.

Nous vous savons très sensible à ces sujets, et vous demandons donc instamment, à l'occasion de votre déplacement sur l'île, de faire diligenter une enquête afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire, et que, le cas échéant, il puisse y être mis fin sans aucun délai.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Nathalie MESNY, Présidente



*(1) Près de 2000 patients dialysés, dont la très large majorité en hémodialyse (seulement 4% en dialyse péritonéale, pas d'hémodialyse à domicile). Un taux de patients inscrits sur la liste d'attente de transplantation rénale 3 fois moins élevé qu'en métropole (8% versus 25%), assorti de délais d'inscription et d'attente sensiblement plus longs, conduisant à ce que seulement 17% des patients soient greffés à la Réunion (moins de 400), contre 44% au plan national.*